

ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION
AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE
DES **OUTRE-MER**
www.audiovisuel-et-cinema-d-outre-mer.com



CONCLUSIONS DE LA 1^{ERE} ÉDITION



SOMMAIRE

- 1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER**
- 2. ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES**
- 3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES**
- 4. PRÉCONISATIONS : FOCUS FRANCE TÉLÉVISIONS**
- 5. SUIVI DES ETATS GÉNÉRAUX EN 2017**
- 6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS**
- 7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES**





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LA GENÈSE

Les 1^{ers} Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer se sont déroulés du **5 au 11 décembre 2016 en Polynésie française** à l'initiative des associations et syndicats les plus représentatifs de six territoires et départements d'Outre-mer, représentant plus de 300 producteurs, auteurs et techniciens ultramarins :

- L'**AFR**, Agence Film Réunion,
- La **FIPA-NC**, Fédération indépendante des producteurs audiovisuels de Nouvelle-Calédonie,
- La **GCAM**, Guyane – Cinéma, Audiovisuel et Multimédia,
- Le **SPAPF**, Syndicat de la production audiovisuelle en Polynésie française
- Le **SPICAG**, Syndicat de producteurs indépendants cinéma et audiovisuel Guadeloupéen,
- Le **SPICAM**, Syndicat de producteurs indépendants cinéma et audiovisuel Martiniquais.



1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LA GENÈSE

L'ensemble de ces six associations et syndicats sont tous membres du **SPACOM**, 1^{er} Syndicat de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer, créé à l'issue des 1^{ers} Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer.

Regroupant **l'ensemble des Syndicats et associations représentatifs des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma de six territoires et départements d'Outre-mer** où une filière existe : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et la Réunion, le **SPACOM** représente **plus de 300 sociétés de productions, auteurs, techniciens, ... ultramarins** basés sur leur territoire.





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LES OBJECTIFS

Les objectifs des 1ers Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer étaient de :

- réaliser un **état des lieux précis** de la filière audiovisuelle et cinématographique en Outre-mer,
- identifier les **atouts et les points bloquants** au développement de chaque département et territoire ultramarin,
- réfléchir ensemble au sens que l'on souhaite donner au **développement de la filière audiovisuelle et cinématographique ultramarine**, et s'accorder sur des valeurs communes en s'appuyant sur un comité d'experts reconnus,
- être une **force de proposition constructive** pour la mise en place d'une politique globale et ambitieuse de développement de la filière audiovisuelle et cinématographique en Outre-mer.





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage des 1^{ers} Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer est constitué des présidents ou vice-présidents des associations et syndicats représentatifs de professionnels ultramarins :

Christine Della

Christine Tisseau Giraudel

Christine Vial-Collet

Estelle Jomaron-Galabert

Marc Barrat

Sabine Jean-Louis Zephir

FIPA

SPAPF

SPICAG

AFR

G-CAM

SPICAM

Nouvelle-Calédonie

Polynésie française

Guadeloupe

La Réunion

Guyane

Martinique





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LE COMITÉ D'EXPERTS

Le comité de pilotage s'est appuyé sur un **comité d'experts** parmi les personnalités, acteurs privés et institutionnels de l'audiovisuel et du cinéma, tant ultramarins que métropolitains, rencontrés en amont des Etats généraux, dont certains ont été intégrés au comité de pilotage :

Bénédicte Lesage

Catherine Jean-Joseph

Catherine Lebailly

Caroline Julliard-Mourgues

Céline Nallet

Cyrille Perez

Daphné Bruneau

Diana Perran

Emmanuelle Mauger

Eric Moniot

Productrice

Observatoire des médias

Directrice juridique

Relations institutionnelles

Directrice générale

Producteur

Action territoriale

Vice-présidente

Déléguée générale

Secrétaire général

Mascaret films

CSA

CPA

Film France

Chaînes de la Tnt de TF1

13 productions, SPI

CNC

Région Guadeloupe

SPI

LCP AN





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LE COMITÉ D'EXPERTS (SUITE)

Eva Darlan
Fabienne Pourtein
Fabienne Elisé
France Zobda
Gérald Prufer
Hervé Rony
Jacques Dorfmann
Jean-Benoît Gillig
Jean-Yves Mirsky
Laurent Jaoui
Maina Sage
M. Maamaatuaiahutapu
Noor Sadar
Pascal Josèphe
Philippe Giangreco

Membre du bureau
Chargée de mission
Directrice générale
Productrice
Directeur régional
Directeur
Producteur
Producteur
Délégué général
Réalisateur
Députée
Directrice générale
Producteur
Consultant
Producteur

ADAMI
Relais culture Europe
Filmdis
Eloa Prod
Outre-mer 1ère
SCAM
Eiffel films
Leonis productions, Endemol
FICAM
Groupe 25 images
Assemblée nationale
Tntv
LoveMyTv
Global story factory
DPEF, Lagardère studio





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LE COMITÉ D'EXPERTS (SUITE)

Philippe Chaussende
Stéphane Lebars
Valérie Mabin-Bonnet
Véronique Cayla
Virginie Bruant

Directeur de production
Délégué général
Chargée de mission
Présidente
Conseillère territoriale

USPA
Délégation égalité des chances
Arte France
Assemblée de la Polynésie

Plus de **120 personnalités de l'audiovisuel et du cinéma**, tant métropolitains qu'ultramarins, ont été rencontrés par les membres du comité de pilotage en amont et en aval des 1^{ers} Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer.





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Juin 2015 à décembre 2015 Conception du projet. Constitution du comité de pilotage sur la base des associations et syndicats de professionnels les plus représentatifs en Outre-mer.

Janvier à août 2016 Constitution du comité d'experts.

Septembre à novembre 2016 Etude et synthèse des Etats généraux de chaque territoire et département d'Outre-mer, relevé des points communs.

Décembre 2016 Tenue des Etats généraux réunissant les comités de pilotage et d'experts.

Janvier à mai 2017 Présentation des pré-conclusions et réunions techniques destinées à affiner les propositions d'actions à mettre en place.





1. LES 1^{ERS} ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER LES PARTENAIRES

Organisés sous l'égide du :

Ministère de la culture métropolitain,
Ministère des Outre-mer métropolitain,
Ministère du tourisme polynésien

Et soutenus par :

Air Tahiti nui,
Ministère de la relance économique polynésien,
Tahiti tourisme,
Vini, opérateur de téléphonie mobile en Polynésie française,
Assemblée de la Polynésie française,
Haut-commissariat de la république en Polynésie française,
Délégation de la Polynésie française à Paris.





2. ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

L'état des lieux issu des Etats généraux fait apparaître que **les filières audiovisuelles et cinématographiques ultramarines sont nées et ont commencés à se fédérer dans six territoires et départements ultramarins entre 2001 et 2004**, elles produisaient alors principalement pour les chaînes locales des films publicitaires, institutionnels, des magazines, ...

Malgré l'étroitesse de leur marché, leur éloignement et leur isolement, portées par une forte dynamique, accompagnées par les politiques de développement locales (fonds de soutien à la production) et parfois nationales (CNC, Bureau d'accueil des tournages), ces filières sont composées aujourd'hui de plus de **1 000 techniciens** et **90 sociétés de production**, ayant gagnés en expertise grâce notamment aux équipes de productions venues tourner sur leur territoire.





2. ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

Les sociétés de production ultramarines produisent aujourd'hui des **documentaires, des émissions de flux et des fictions** tant pour les chaînes de **télévision locales, privées et publiques** et parfois pour les chaînes de télévision nationales et internationales.

Par ailleurs, grâce à la professionnalisation des filières audiovisuelles ultramarines et aux mesures d'accompagnement mises en place par les institutions locales, les six territoires et départements accueillent de nombreuses productions pour des chaînes de télévisions principalement privées.



2. ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

	GUADELOUPE	GUYANE	MARTINIQUE	NOUVELLE-CALEDONIE	POLYNESIE FRANCAISE	REUNION
STATUT	Département	Collectivité	Collectivité	Collectivité avec Statut particulier	Collectivité avec Statut particulier	Département
DISTANCE MÉTROPOLE (KMS)	6 700	7 072	6 858	19 000	18 000	9 500
VOLS MÉTROPOLE	21 à 42 par semaine	10 par semaine	119 par semaine	7 par semaine	5 à 7 par semaine	42 par semaine
DÉCALAGE HORAIRE	-5h	-4h	-5h	+9h	-11h	+3h
NOMBRE D'HABITANTS	399 000	264 400	380 000	269 000	272 200	850 000
PIB/HABITANT	20 163€	16 645€	22 571€	29 246€	15 754€	20 738€
CHAINES TV	5	4	6	3	2	4
FESTIVALS	6	3	4	5	3	8
SALLES CINEMAS	5	10	10	8	16	23



2. ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

	GADELOUPE	GUYANE	MARTINIQUE	NOUVELLE-CALEDONIE	POLYNESIE FRANCAISE	REUNION
NAISSANCE DE LA FILIÈRE	2002	2004	2001	2004	2003	2001
SOCIÉTÉS DE PRODUCTION	8	10	25	25	20	18
TECHNICIENS	222	90	150	250	120	155
FONDS DE SOUTIEN LOCAL	2 M€	270 000€	700 000€	335 200€	1,34M€	1,35M€
ANNÉE DE CRÉATION	2005	2010	En cours	En cours	2013	2014
FONDS CONVENTION CNC	278 100€	135 000€	0€	0€	293 300€	577 670€
EDUCATION À L'IMAGE	X	X	-	X	-	X
PASSEURS D'IMAGES	X	X	-	X	X	X
BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES	2008	2013	En cours	2005	En cours	2001





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

Sur la base de cet état des lieux et des enjeux et objectifs définis et à l'heure où on parle d'**égalité réelle Outre-mer**, il est grand temps que :

- l'ensemble des **mesures d'accompagnement permettant le développement des filières audiovisuelle et cinématographique en vigueur en métropole soit adapté** (au regard des spécificités et de l'éloignement géographique des départements et territoires ultramarins) et étendu **aux Outre-mer**,
- le **groupe France Télévisions**, au travers l'ensemble de ses chaînes : Outremer 1^{ère}, France Ô mais aussi France 2, France 3, France 4 et France 5, **considère et soutienne la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer** à l'instar et à hauteur du soutien qu'il apporte à la production métropolitaine,
- les **œuvres ultramarines ou produites en Outre-mer rayonnent sur l'ensemble des chaînes** et supports et notamment ceux de l'audiovisuel public.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

UN DÉVELOPPEMENT EN 3 AXES

- **N°1 Accompagner le développement et l'industrialisation des filières de production audiovisuelle et cinématographique** sur chaque territoire et département ultramarin,
- **N°2 Favoriser la venue de productions audiovisuelles et cinématographiques** tant nationales qu'internationales,
- **N°3 Etendre la visibilité des œuvres ultramarines ou produites en Outre-mer** au national, dans le bassin géographique des territoires et départements ultramarins et à l'international.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INDUSTRIALISATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR CHAQUE TERRITOIRE ET DÉPARTEMENT ULTRAMARIN

Formation et professionnalisation

Mettre en place de formations tant continues, spécialisantes qu'initiales à destination des auteurs, acteurs, techniciens, producteurs, etc. dans le cadre de productions audiovisuelles, cinématographiques et digitales.

Education à l'image

Mise en place et extension des dispositifs favorisant l'éducation à l'image





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INDUSTRIALISATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR CHAQUE TERRITOIRE ET DÉPARTEMENT ULTRAMARIN

Financement

- Etendre à l'ensemble des départements ou territoires ultramarins les conventions CNC/région ou territoire, intégrant notamment les aides à l'écriture, au développement et à la production.
- Réduire la durée des délais de paiement des subventions publiques pour tendre, par exemple dans les départements ultramarins, vers le délai légal de 45 jours fin de mois ou de 60 jours calendaires.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INDUSTRIALISATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR CHAQUE TERRITOIRE ET DÉPARTEMENT ULTRAMARIN

Financement (suite)

- Créer des solutions de crédits adaptés à la production audiovisuelle et cinématographique ultramarine, de type Cofiloisir, en s'appuyant sur des structures de financement existantes sur tous les territoires et départements d'Outre-mer (Agence française de développement, BPI France, ...).
- Créer une société d'investissement destinée à la collecte de fonds privés consacrés exclusivement au financement de la production cinématographique et audiovisuelle (Sofica) ultramarine.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INDUSTRIALISATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR CHAQUE TERRITOIRE ET DÉPARTEMENT ULTRAMARIN

Financement (suite)

- Aligner le niveau d'investissement des chaînes du réseau Outre-mer 1^{ère} et de France dans les œuvres audiovisuelles sur celui des France 3 régions.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2 : FAVORISER LA VENUE DE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES TANT NATIONALES QU'INTERNATIONALES

Accueillir les tournages

- Développer des Bureaux d'Accueil des Tournages dans tous les territoires et départements ultramarins.
- Favoriser l'équipement des territoires et départements d'Outre-mer en matériel audiovisuel et cinématographique.
- Sensibiliser et faire s'engager les producteurs et les chaînes de télévisions nationales, dont France Télévisions, à la localisation de tournage d'épisodes de série de fiction existantes en Outre-mer.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2 : FAVORISER LA VENUE DE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES TANT NATIONALES QU'INTERNATIONALES

Lisser les surcoûts liés à l'éloignement géographique

- Bonifier le crédit d'impôts (crédits d'impôts audiovisuel, cinématographique, international) de +30% dans le cadre de localisation de tournages dans les départements et territoires d'Outre-mer.
- Exonérer de taxes de type « Octroi de mer », « Droits d'entrée », etc. le matériel de tournage non présent sur les territoires ou les départements ultramarins.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3 : ETENDRE LA VISIBILITÉ DES ŒUVRES ULTRAMARINES AU NATIONAL, DANS LE BASSIN GÉOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS ET À L'INTERNATIONAL

Etre présents sur les marchés, s'intégrer dans son environnement géographique

- Favoriser le déplacement des producteurs ultramarins sur des marchés du film et festivals nationaux et internationaux
- Mettre en place des accords inter-bassins géographiques.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3 : ETENDRE LA VISIBILITÉ DES ŒUVRES ULTRAMARINES AU NATIONAL, DANS LE BASSIN GÉOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS ET À L'INTERNATIONAL

Renforcer le rôle des diffuseurs

- Renforcer la production de documentaires et de création de spectacles vivants diffusés par les télévisions locales ultramarines par la signature de Contrats d'objectifs (COM) ou de conventions entre les régions ou Pays avec celles-ci et le CNC.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3 : ETENDRE LA VISIBILITÉ DES ŒUVRES ULTRAMARINES AU NATIONAL, DANS LE BASSIN GÉOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS ET À L'INTERNATIONAL

Renforcer le rôle des diffuseurs (suite)

- Faire s'engager Canal+ Overseas dans chacun des départements ou territoires où Canal+ est diffusé, et non plus seulement ceux où la chaîne est implantée.





3. PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AUDIOVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES ULTRAMARINES

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3 : ETENDRE LA VISIBILITÉ DES ŒUVRES ULTRAMARINES AU NATIONAL, DANS LE BASSIN GÉOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS ET À L'INTERNATIONAL

Renforcer le rôle des diffuseurs (suite)

- Faire s'engager France Télévisions sur :
 - ✓ **dix documentaires** de 52 minutes (au moins) par antenne Outre-mer 1^{ère} et par an,
 - ✓ des **fiction unitaires ou en série** d'une durée totale de 520 minutes (au moins) par antenne Outre-mer 1^{ère} et par an,
 - ✓ le **tournage d'épisodes de séries** diffusées sur les chaînes nationales, dont France 2 et France 3, en Outre-mer.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

Sans que nous considérons qu'il ne soit le seul diffuseur possible des producteurs ultramarins et tout en menant des actions vers les chaînes privées tant locales que nationales, le **Groupe France Télévisions est le principal contributeur à la production d'œuvres de fictions françaises et le premier diffuseur de la fiction d'expression française.**

Représentant près de 60 % du financement total de la fiction par les chaînes françaises, **il joue un rôle moteur pour la création** et se pose comme partenaire des scénaristes, des réalisateurs et des producteurs.

Par ailleurs, les **Outre-mer 1^{ère}, chaînes du Groupe France télévisions, implantées sur neuf territoires et départements ultramarins sont les chaînes de proximité** des filières audiovisuelles ultramarines.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

D'autre part, **France Ô est la seule chaîne ultramarine diffusant en métropole.**

Dans ce cadre, nous avons souhaité extraire des conclusions des 1ers Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer **un « focus France Télévisions » afin de dresser un constat de l'engagement en Outre-mer du Groupe France Télévisions** et d'envisager des propositions d'actions à mettre en œuvre afin que la politique d'investissement de France télévisions dans nos territoires et départements soit plus en cohérence avec sa mission de service public et ses objectifs de valorisation de l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

A. CONSIDÉRER LES CHAINES OUTRE-MER 1^{ÈRE} COMME TOUTES LES CHAINES DU GROUPE

CONSTAT

- Dans un souci de transparence et dans leur souhait de professionnalisation de la filière audiovisuelle en Outre-mer, les producteurs ultramarins souhaitent que les relations avec les chaînes Outre-mer 1^{ère} et France Ô soient encadrées par une **charte de bonne conduite**.
- Sur les **431 millions d'Euros** d'investissement annuel dans la production d'œuvres audiovisuelles françaises de France télévisions (nationale et régionale), **moins de 1% sont investis en Outre-mer**.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

A. CONSIDÉRER LES CHAINES OUTRE-MER 1^{ÈRE} COMME TOUTES LES CHAINES DU GROUPE

CONSTAT (SUITE)

- Les budgets annuels attribués aux chaînes Outre-mer 1^{ère} ne leur permettent pas d'investir de manière significative dans la production indépendante, et encore moins de participer à la croissance de la filière audiovisuelle ultramarine et à l'émergence des talents ultramarins.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

A. CONSIDÉRER LES CHAINES OUTRE-MER 1^{ÈRE} COMME TOUTES LES CHAINES DU GROUPE

PROPOSITIONS

➤ Ré envisager les **relations entre diffuseurs et producteurs en Outre-mer** par la signature d'une **charte de bonne conduite** entre Outre-mer 1^{ère}, France Ô et le SPACOM, représentant les associations et syndicats de professionnels représentatifs ultramarins,





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

A. CONSIDÉRER LES CHAINES OUTRE-MER 1^{ÈRE} COMME TOUTES LES CHAINES DU GROUPE

PROPOSITIONS (SUITE)

➤ A minima, engagement annuel de France télévisions pour initier la production d'au moins l'équivalent de :

- dix documentaires de 52 minutes (au moins) par antenne Outre-mer 1^{ère} ,
- des fictions unitaires ou en séries d'une durée totale de 520 minutes (au moins) par antenne Outre-mer 1^{ère}.

➤ Corrélativement, **intégrer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques initiées par les chaînes Outre-mer 1^{ère} dans les obligations d'investissement dans la production audiovisuelle indépendante du Groupe France télévisions.**





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

B. CONSIDÉRER LES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS COMME DES DESTINATIONS DE TOURNAGE À L'INSTAR DES AUTRES RÉGIONS

CONSTAT

Alors que **Canal +** (« Guyane »), **Arte** (« Maroni »), **TF1** (« Coup de foudre à Bora Bora », « Clem », « Joséphine ange gardien »), **M6** (« Camp Nimba»), **OCS** (« In America »), la **BBC One** (« Meurtre au paradis ») et d'autres viennent ou projettent de venir tourner des séries ou des épisodes de séries existantes en Outre-mer en s'appuyant sur les professionnels ultramarins, France Télévisions semble peu s'intéresser à ces destinations de tournage.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

B. CONSIDÉRER LES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS COMME DES DESTINATIONS DE TOURNAGE À L'INSTAR DES AUTRES RÉGIONS

CONSTAT (SUITE)

Concernant le tournage de séries, l'argument des décideurs de France Télévisions le plus souvent entendu par les sociétés de production métropolitaines ayant un projet de tournage localisé en Outre-mer est « Cela n'est pas assez concernant et n'intéressera pas les téléspectateurs métropolitains. ».

S'agissant du tournage d'épisodes de séries existantes, l'argument le plus souvent entendu est « Cela coûtera trop cher car il n'y a pas de techniciens ou de prestataires sur place ».





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

B. CONSIDÉRER LES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS COMME DES DESTINATIONS DE TOURNAGE À L'INSTAR DES AUTRES RÉGIONS

PROPOSITION (A L'INSTAR DES AUTRES CHAÎNES NATIONALES)

- Rencontrer dans le cadre de **réunions de sensibilisation les directeurs des unités fiction de chacune des chaînes nationales du groupe France Télévisions,**
- Développer le **tournage d'épisodes de séries diffusées ici sur les chaînes nationales du Groupe France Télévisions, dont France 2 et France 3, en Outre-mer,** sur la base des mêmes budgets mis à disposition des productions tournées en métropole,
- Lancer un **appel à projets auprès des producteurs métropolitains pour une série à diffusion nationale dont les épisodes seraient tournés en Outre-mer.**





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

C. PISTES DE RÉ DÉPLOIEMENT DES BUDGETS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS LA CRÉATION EN OUTRE-MER

> **Augmenter les budgets consacrés à la création documentaire régionale et ultramarine** de manière à rééquilibrer des investissements aujourd'hui quasi exclusivement tournée vers les régions métropolitaines au détriment des Outre-mer. Pour mémo en 2016, sur les 11 millions d'Euros dédiés aux documentaires, seuls **780 000 €** ont été attribués aux Outre-mer.

Le nouvel accord documentaire pour la période de 2018 à 2020, actuellement en cours de négociation, intégrerait 12,2 millions d'Euros dédiés aux documentaires régionaux et ultramarins et une augmentation pour l'enveloppe dédiée aux documentaires initiés par chaque chaîne Outre-mer 1^{ère} qui serait, à partir de 2018, de **1 480 000 €**.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

C. PISTES DE RÉ DÉPLOIEMENT DES BUDGETS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS LA CRÉATION EN OUTRE-MER

Ce montant représente pour chacune des 9 antennes Outre-mer 1^{ère}, **3,2 documentaires par an** (sur la base d'un financement minimal de 10,4K€ en numéraire et 40K€ en industrie par documentaire).

Même si le doublement de l'enveloppe dédiée aux Outre-mer est une vraie avancée grâce notamment au soutien du SPI puis de l'USPA, tous deux signataires de l'accord, **cela n'est toujours pas suffisant pour être à un niveau d'investissement égalitaire** avec les régions notamment.





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

C. PISTES DE RÉ DÉPLOIEMENT DES BUDGETS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS LA CRÉATION EN OUTRE-MER

L'objectif pourrait être d'affiner la territorialisation de cet engagement afin de s'assurer d'une meilleure répartition entre les régions et les Outre-mer, en amenant d'une part l'**enveloppe qui lui est dédiée à 15M€** et en prenant en compte le budget de chaque antenne régionale et de ultramarine dans le calcul de cette répartition.

Au prorata de ces budgets, le montant de l'investissement de France Télévisions dans le documentaire initié par ses antennes régionales et ultra-marines pourrait alors être :

Ensemble des antennes régionales de France 3 (15 M€ /33 * 24)	10,9 M€
Ensemble des chaînes du réseau Outremer 1^{ère} (15 M€ /33 * 9)	4,1 M€





4. PRÉCONISATIONS : FOCUS SUR LE GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS

C. PISTES DE RÉ DÉPLOIEMENT DES BUDGETS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS LA CRÉATION EN OUTRE-MER

- Ré affectation d'une partie du **budget de production de France Ô au budget des chaînes Outre-mer 1^{ère} afin d'augmenter leur capacité à investir dans la production indépendante**, les œuvres produites pouvant ensuite être diffusées sur les autres chaînes du groupe, dont France Ô, leur permettant ainsi une visibilité métropolitaine,
- Ré affectation d'une partie du **budget dédié à des œuvres produites dans le cadre des obligations d'investissement dans la production audiovisuelle mais non diffusées.**





5. SUIVI DES ETATS GÉNÉRAUX EN 2017

JANVIER 2017 PARIS

Réunions techniques et pré restitutions aux décideurs et acteurs majeurs :

- **institutionnels** : Elysée, Ministère de la culture et de la communication, Ministère des Outre-mer, Direction générale des médias et des industries culturelles, Assemblée Nationale, Agence française de développement (AFD).
- **professionnels de l'audiovisuel et du cinéma** : Groupe Lagardère, Syndicat des producteurs indépendants (SPI), Arte France, chaînes de la TNT de TF1, France Ô, Outre-mer 1^{ère}.

Réunions du comité de suivi des Etats généraux





5. SUIVI DES ETATS GÉNÉRAUX EN 2017

FÉVRIER/MARS 2017 PARIS

Réunions techniques et pré restitutions aux décideurs et acteurs majeurs :

- **institutionnels** : Ministère des Outre-mer, Direction générale des médias et des industries culturelles, Sénat.
- **professionnels de l'audiovisuel et du cinéma** : sociétés de production du Groupe Lagardère, Syndicat des producteurs indépendants (SPI), Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), Confédération des producteurs Audiovisuels (CPA), Fédération des Industries du cinéma, de l'audiovisuel et du Multimédia (FICAM), Syndicat des producteurs créateurs de programmes audiovisuels (SPECT), Sunny side of the doc, Sénat, Coordinateur Outre-mer d'Emmanuel Macron.

Réunions du comité de suivi des Etats généraux.





5. SUIVI DES ETATS GÉNÉRAUX EN 2017

JUIN A NOVEMBRE 2017 PARIS - LA ROCHELLE

- **Restitution des conclusions** lors de deux événements majeurs et à Paris.
- **Présence ultramarine sur deux événements majeurs** en métropole :
 - Documentaires > Le Sunny side of the doc (Juin 2017),
 - Fictions > Le festival de la fiction tv de la Rochelle (Septembre 2017).
- Réunions du **comité de suivi des Etats généraux**.





5. SUIVI DES ETATS GÉNÉRAUX EN 2017

NOVEMBRE 2017 NOUVELLE-CALÉDONIE

La **seconde édition des Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique en Outre-mer** se dérouleront en **Novembre 2017**, en **Nouvelle-Calédonie**.



6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS



L'**agence Film Réunion** assure depuis **2001** une fonction de **bureau d'accueil des tournages** en centralisant les informations et en mettant à jour une base de données essentielle à la valorisation des décors, des moyens techniques, des intermittents, des entreprises et des acteurs locaux.

Elle met en place des outils de communication **pour promouvoir la filière locale sur les marchés extérieurs**. Elle est présente dans des manifestations locales, nationales et internationales.



6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS



SPAPF Syndicat de la production audiovisuelle en Polynésie française. Créé en **2007**, le SPAPF, Syndicat de la production audiovisuelle en Polynésie française, réunit et représente les acteurs majeurs de la production audiovisuelle et cinématographique polynésienne : auteurs, réalisateurs, techniciens, comédiens et sociétés de production et est force de proposition depuis sa création quant au développement de la filière audiovisuelle en Polynésie française.

Le syndicat regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine de membres.



6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS



GCAM Guyane – Cinéma, Audiovisuel et Multimédia. Créée en décembre **2009**, l'association G-CAM, Guyane – Cinéma, Audiovisuel et Multimédia met en commun les expériences pour promouvoir le cinéma et l'audiovisuel, former et informer la jeunesse guyanaise et défendre les intérêts d'une industrie dont la portée culturelle et économique est un véritable enjeu dans le développement d'une région comme la Guyane.





6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS

FIPA-NC Basée à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, la FIPA -NC est une association, à but non lucratif, qui regroupe les producteurs indépendants du territoire. Créée en **2013**, elle a pour but de promouvoir et soutenir la production de contenu audiovisuel et structurer cette filière en Nouvelle-Calédonie et plus généralement dans le Pacifique. Elle joue le rôle d'interface avec les pouvoirs publics, les professionnels locaux et étrangers, et tout organisme désirent entrer en contact avec le monde Calédonien de l'audiovisuel.





6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS



SPICAM Syndicat de producteurs indépendants cinéma et audiovisuel martiniquais.

Créé en Juillet **2016** et né de la volonté de rassembler l'ensemble de la filière audiovisuelle martiniquaise.

Le SPICAM se veut un maillon essentiel dans les échanges et relations entre les différents acteurs de la chaîne de production, notamment l'ensemble des collaborateurs de création, tels que les auteurs, réalisateurs, compositeurs, artistes interprètes, ...



6. LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE PROFESSIONNELS ULTRAMARINS

SPIAG
Syndicat des Producteurs Indépendants du Cinéma et d'Audiovisuel Guadeloupéens

SPICAG, Syndicat de producteurs indépendants cinéma et audiovisuel guadeloupéens. Créé en 2016, le SPICAG est un syndicat regroupant 17 producteurs de cinéma et d'audiovisuel guadeloupéens.

L'association a pour objectif de rassembler les producteurs de cette région autour de projets concrets visant à promouvoir, structurer et développer le secteur.





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES

Albert Holl

Anne-Charlotte Jeancard

Aude Accary-Bonnery

Aurélie Cauchy-Laure

Aurélie Réveillaud

Barbara Jean-Elie

****Bénédicte Lesage**

Bruno Burtre

Catherine Barry

Catherine Bertin

****Catherine Jean-Joseph**

***Catherine Lebailly**

***Caroline Julliard-Mourgues**

***Céline Nallet**

Christian Vernaudon

Délégation pour l'égalité des chances

ADAMI

Ministère de la culture

Ina expert

Relais culture Europe

Ministère des Outre-mer

Mascaret films

Ina expert

France Ô

SPI

Observatoire des Médias CSA

Confédération des producteurs Audiovisuels

Film France

Chaînes de la TNT de TF1

CESE





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

Christophe Salomon
Christophe Thorat
Christophe Tardieu

****Cyrille Perez**

Claire Czerniak
Daniel Carcel

****Daphné Bruneau**

Denis Leroy
Diana Perran
Dominique Attal
Emma Antropoli

****Emmanuelle Mauger**

Eric Joho

***Eric Moniot**

Eric Zaboraeff

Sunny side of the doc
Lagardère studio
CNC

13 productions, SPI

ADAMI

Agence Cultures Outre-mer

CNC

Zodiak Media

Région Guadeloupe

Groupe 25 images

Ministère des Outre-mer

SPI

Polynésie 1ère

LCP AN

Haut-commissariat en Polynésie française





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

***Eva Darlan**

***Fabienne Elisé**

***Fabienne Pourtein**

Fabrice Renault

Frédéric Joly

***France Zobda**

Georges Bredent

***Gérald Prufer**

Gilles Camouilly

Gisèle Tanseau

Greg Germain

Hélène Camouilly

***Hervé Rony**

***Jacques Dorfmann**

****Jean-Benoît Gillig**

ADAMI

Filmdis

Relais culture Europe

Merlin productions

909 productions

Eloa Prod

Région Guadeloupe

Outre-mer 1ère

France Ô

Haut-commissariat en Polynésie française

Cultures Outre-mer

France Télévisions

SCAM

Eiffel Productions

Leonis productions, Endemol France





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

Jean-François Villesuzanne

Jean-Marc Mormeck

Jean-Paul Tuaiava

Jean-Philippe Lemée

***Jean-Yves Mirsky**

Julien Dahan

Julien Neutres

Laure Dekervasdoue

Laurence Bony

Laurence Katrian

****Laurent Jaoui**

Laurent Renouf

Laurent Weil

Luc de Saint-Sernin

Ludovic Berthelot

Direction de l'Outre-mer

Délégation à l'égalité des chances

Assemblée nationale

Polynésie 1ère

Ficam

Ministère des Outre-mer

CNC

DEMD productions, Lagardère studio

SACEM

Groupe 25 images

Groupe 25 images

CESE

CNC

Outre-mer 1ère

Direction générale des médias et des industries culturelles





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

****Maina Sage**

Marc Chapuis

Marc Vizy

Marcel Rogemont

Mehdi Sabbar

Mariejose Alie

Marie-Anne Chapdelaine

Marjorie Vella

***M. Maamaatuaiahutapu**

Melvina Mestre

Michel Kops

Michel Leblanc

Morad Kertobi

Nathalie Bobineau

Nicolas Coppermann

Assemblée nationale

Cultures Outre-mer

Elysée

Assemblée nationale

Big Band productions

Crefom

Assemblée nationale

TV5 Monde

Tntv, Fédération des télés privées OM

France Ô

Outre-mer 1ère

CEFPF

CNC

France Télévisions distribution

SPECT





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

***Noor Sadar**

****Pascal Josèphe**

Pascale Borenstein

Patrice Gélinet

Patrick Karam

***Philippe Chaussende**

****Philippe Giangreco**

Philippe Venault

Pierre Barrot

Pierre Borris

Philippe Houillon

Rodolphe Morin-Diole

Roland Husson

Romain Dajoux

Romain Laleix

LoveMyTv

Global story factory

Fémis

CSA

CREFOM

Directeur de production

DPEF, Lagardère studio

Groupe 25 images

OIF

Première loge

Assemblée nationale

SACD

Ministère de la culture

909 productions

Ministère de la culture





7. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES (SUITE)

Sébastien Pavard

Serge Letchimy

Stéphane Claireaux

Sophie Gigon

Stéphane Sitbon-Gomez

***Stéphane Lebars**

Stéphane Strano

Valérie Lépine-Karnik

Valérie Mouroux

***Valérie Mabin-Bonnet**

***Véronique Cayla**

***Virginie Bruant**

Yves Hupert

Yves Jeanneau

Yves-Michel Sylvain

DEMD productions, Lagardère studio

Assemblée nationale

Assemblée nationale

France Ô

France Télévisions

USPA

Festival de la fiction tv de la Rochelle

Film France

Institut français

Délégation à l'égalité des chances

Arte France

Assemblée de la Polynésie française

Assemblée de la Polynésie française

Sunny side of the doc

Agence Française de développement





MINISTÈRE DU TOURISME



PRÉSIDENTE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE



DÉLÉGATION
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE À PARIS



ETATS GÉNÉRAUX DE LA PRODUCTION
AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE
DES **OUTRE-MER**

www.audiovisuel-et-cinema-d-outr-mer.com



Christine Tisseau Giraudel

Coordination des Etats généraux

c/o **APICA**

BP 381356 Tamanu

Punaauia

98718 Tahiti

Polynésie française

Email : oceanie@audiovisuel-et-cinema-d-outr-mer.com

Téléphone Polynésie française (+689) 87799360

Téléphone France métropolitaine (+33) 0603434236

